

Nicolas Lerner nommé à la tête de la DGSE

Direction : Ministère des Armées / Publié le : 20 décembre 2023

Après six années à la tête de la DGSE, Bernard Emié est remplacé par Nicolas Lerner. Le nouveau directeur général devra composer avec un environnement international dégradé et marqué par la multiplication des menaces. Mais il pourra compter sur un renforcement des moyens dédiés au renseignement.



Nicolas Lerner nommé à la tête de la DGSE le 20 décembre 2023. - © DGS

« A l'heure d'ouvrir une nouvelle page dans l'histoire de la DGSE, je souhaite faire part à Bernard Emié de ma reconnaissance et de celle de la Nation, pour ses six années à la tête de la sécurité extérieure. C'est la grandeur de l'action d'un service de renseignement de ne voir exposés que ses très rares revers et de ne jamais se voir reconnaître au grand jour l'étendue de ses succès. Je souhaite bonne chance à Nicolas Lerner qui a toute ma confiance pour continuer à protéger, dans l'ombre, la France et les Français. »

Sébastien Lecornu a rendu un hommage appuyé à l'action de Bernard Emié. Ce dernier quitte en effet la tête de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), après six années durant lesquelles il aura mené à son terme une ambitieuse et profonde réorganisation du Service, dans un contexte géopolitique et sécuritaire aussi instable que dégradé. Une durée exceptionnellement longue sur un poste d'une telle exigence.

Le président de la République, sur proposition de la Première ministre et du ministre des Armées, a décidé de nommer Nicolas Lerner pour lui succéder en tant que directeur général. Grand professionnel du renseignement et de la sécurité, Nicolas Lerner était à la tête de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGS) depuis l'été 2018. Une période marquée par la mise en échec de nombreux attentats terroristes et pendant laquelle il a beaucoup travaillé avec la DGSE.

Face aux bouleversements internationaux majeurs et aux menaces qui se cumulent, la France a décidé, notamment par le vote de la Loi de programmation militaire (LPM) en juillet dernier, de renforcer significativement les moyens de sa souveraineté. Cela passe entre autres par une consolidation des moyens dédiés au renseignement et donc à la DGSE. But recherché : accroître notre capacité autonome d'appréciation.